Munsch Jérémy
06.73.89.13.60
jeremy.munsch@gmail.com

Préavis de départ de la collocation les ormeaux

Objet : Départ de la colocation. LRAR

Monsieur,

Colocataire de votre appartement situé au lieu-dit Les Ormeaux depuis 01/12/2020, je vous informe par la présente que je vais prochainement quitter le logement.

Mon départ sera effectif au plus tard le 18/07/2021, soit après un préavis de 3 mois auquel je suis tenu.

Comme le prévoit la clause de solidarité de notre contrat de colocation, je resterai solidaire du paiement du loyer et des charges du logement jusqu'à la venue d'un nouveau colocataire ou à défaut dans un délai maximum de 6 mois après la fin de mon préavis.

Je vous saurais donc gré de bien vouloir me prévenir le cas échéant de l'arrivée d'un nouvel occupant.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.